



Boite mal lubrifié et pas de fuite apparente, vice caché ?

Par **mathieuuuu**, le **18/11/2011** à **10:58**

bonjour,

j'ai achete une A4 quattro V6 fin aout 2011, 2 mois après, j'ai un bruit de roulement. Je vais chez le garagiste qui fait une vidange de boite pour voir l'huile, résultat 30cl d'huile qui sort au lieu de 2L5 prévu, + de la limaille. (boite à changer ..)

Est ce considéré comme un vice caché étant donné que je ne pouvais pas être au courant au moment de la vente que la boite avait été mal lubrifié ?

Cdt

Par **mimi493**, le **18/11/2011** à **14:18**

Le problème va être la preuve. Soit le vendeur accepte le remboursement ou le paiement du remplacement de la boite à l'amiable, soit vous devrez faire une expertise.